

Méthodologie d'analyse des résultats des enquêtes d'implantation de la terminologie officielle

Ce travail concerne l'analyse des résultats des diverses enquêtes d'implantation de la DGLF. Toutes les équipes ont cherché à analyser les facteurs (linguistiques, cognitifs, sociologiques et diachroniques) influant sur l'implantation. La diversité des approches, des résultats et de leur exploitation, est liée à la diversité des interprétations du terme *implantation*. À la nature essentiellement quantitative du concept s'oppose l'aspect non-quantitatif des motifs du succès de l'implantation. Le contenu du terme *implantation* doit être étudié finement. Une synthèse méthodologique issue des diverses expériences pourra ensuite être mise en œuvre afin de préciser les moyens d'assurer une meilleure diffusion des terminologies.

Termes-clés : terminologie, implantation, enquêtes, corpus, méthodes quantitatives.

(1) Extrait de cette lettre :
« Buts recherchés :

Évaluer l'impact des décisions terminologiques de l'État contenues dans les arrêtés ministériels de terminologie ;
Proposer les mesures nécessaires pour amplifier la diffusion des termes et néologismes officiels ;
Dresser un bilan de l'action de l'État dans ce domaine ».

(2) AVP = audiovisuel et publicité. les autres domaines étudiés sont les suivants : génétique (GEN), télédétection aérospatiale (TDA), techniques d'assemblage en métallurgie aéronautique (ASS), santé et médecine (SM), informatique (INFO).

Introduction

Le travail qui nous a été confié concerne l'étape finale de l'enquête d'implantation, puisqu'il s'agit de l'analyse des résultats.

Ceci nous place dans une situation stratégique dans la mesure où c'est à ce niveau des travaux que doivent se trouver les conclusions. Or, si l'on se réfère à la lettre du 18 janvier 1991 de Monsieur Cerquiglini, Délégué général⁽¹⁾, qui constitue en quelque sorte le cahier des charges décrivant la mission qui était confiée aux diverses équipes, il apparaît bien qu'à côté de l'aspect « bilan » une composante d'ordre prospectif est évoquée. On demande en fait aux équipes de fournir des « projets » et d'indiquer des « perspectives ». Le but visé est bien de mettre en évidence des méthodes et des stratégies susceptibles de favoriser l'implantation des termes.

1 La diversité des méthodologies

Notre travail actuel peut donc être perçu comme un bilan de bilans, c'est-à-dire, si l'on est optimiste, comme une synthèse. L'optimisme, dûment escorté par la prudence, conduira à faire deux observations préalables :

– Tout d'abord, dans un cadre scientifique, une synthèse, ou un relevé de conclusions, est une activité neutre. On ne trouvera donc dans ce

travail aucun jugement de valeur sur les méthodes employées ;

– Ensuite, on fera remarquer que l'on synthétise d'autant plus efficacement que les éléments à traiter sont plus homogènes. Il nous faudra donc d'emblée envisager le degré d'homogénéité des différentes méthodologies.

Aucune méthodologie ne fut imposée *a priori*, par le cahier des charges par exemple. Faut-il le déplorer ? Nous ne le pensons pas davantage au terme de ce bilan qu'au début de la mission. La liberté laissée aux équipes a incontestablement favorisé la créativité méthodologique et a empêché toute uniformité qui n'aurait été, très vraisemblablement, que de façade.

En effet, si l'absence de règles fixées d'emblée conduit inévitablement à une grande diversité potentielle des approches, il convient de ne pas sous-estimer les éléments centrifuges qui auraient rendu très largement artificielle l'imposition d'une méthodologie unique. Nous nous contenterons de citer les principaux :

– Diversité potentielle des tâches (étude de corpus écrit, entretiens directifs, semi-directifs, etc.) ;
– Diversité des domaines et de leur structuration inhérente ;
– Diversité de la part de l'anglais dans la terminologie du domaine ;
– Diversité des niveaux de spécialisation des termes (allant de AVP⁽²⁾ dont les termes à étudier dans l'enquête sont assez peu spécialisés – cf. Chansou (1994) – à TDA dont l'échantillon fait preuve, au contraire,

d'une grande technicité – cf. Rouges-Martinez et Fossat (1994);
– Grande diversité des effectifs de termes à traiter (allant de 32 termes pour SM – cf. Thoiron *et alii* (1994) – à 381 pour GEN – cf. Gaudin (1994).

Tous ces éléments, dont les effets se combinent et se potentialisent, militent en faveur de la reconnaissance de la diversité des approches.

Bien évidemment, si l'on ajoute à la diversité méthodologique potentielle autorisée par le cahier des charges, la diversité des approches, elle-même issue de la pluralité des domaines et de leurs caractéristiques, on constate une sorte d'accumulation des facteurs centrifuges déjà évoqués. De cette accumulation naissent, inévitablement, des stratégies multiples, donc des résultats qui diffèrent par leur nature et leur mode d'interprétation.

Compte tenu du nombre relativement faible des enquêtes et de la grande liberté méthodologique laissée aux équipes, il est difficile de dégager une typologie assurée des méthodes d'enquête. On se contentera donc d'une catégorisation grossière mise en place en fonction des quelques dichotomies suivantes:

- Études mixtes (quantitatives puis qualitatives) *vs* études strictement qualitatives. Les études sur AVP et GEN appartiennent à cette dernière catégorie; les autres sont mixtes.
- Études centrées sur le terme (par exemple AVP et SM) *vs* études centrées sur le discours, qu'il s'agisse de textes ou d'entretiens (GEN par exemple). Cette distinction correspond assez bien à une opposition entre approche analytique et approche synthétique.
- Études centrées sur la concurrence avec l'anglais *vs* études centrées sur l'implantation du français. Certaines études ont donné une grande importance à la présence de termes concurrents issus de l'anglais, d'autres

se sont intéressées à l'implantation des termes français sans faire de la présence de termes anglais concurrents un élément méthodologique déterminant. Ce qui n'interdit pas d'en tenir compte dans le cadre de la discussion. À la première catégorie, appartiennent les enquêtes de AVP et SM par exemple. À la seconde, celles de ASS – cf. Gasquet et Villebrun (1994) – et TDA par exemple.

- Études sur corpus écrit *vs* études sur corpus écrit et oral. Toutes les équipes ont travaillé sur les deux types de corpus.
- Études strictement synchroniques *vs* études incluant une composante diachronique. Ainsi l'enquête SM inclut des remarques concernant le temps mis par le terme pour s'implanter, alors que d'autres équipes ont choisi de s'en tenir strictement à la synchronie.

2 Diversité de la présentation des résultats

Elle vient bien sûr de la diversité des méthodologies présentées ci-dessus.

2.1 Les méthodes de présentation non quantitatives

Les conclusions sont atteintes sans qu'ait été gardée la trace du rôle joué par les divers facteurs susceptibles de conditionner l'implantation. On peut citer parmi ces facteurs non quantifiés: les circonstances d'utilisation, la qualité des intervenants, leur niveau de spécialisation (apprentis *vs* enseignants, étudiants en médecine *vs* praticiens, généralistes *vs* spécialistes), la destination du document

(publication spécialisée, mode d'emploi, manuel, etc.).

Il existe un risque de subjectivité, surtout dans les enquêtes orales. Un biais peut être introduit, dans un sens ou dans un autre. Ainsi, lorsqu'il veut un avis sur l'emploi d'un terme, l'enquêteur peut être davantage influencé par un informateur particulièrement «convaincant» ou usant de l'argument d'autorité que par un informateur plus modestement prudent.

Quatre études sur les cinq qui portaient sur des domaines techniques et scientifiques ont recours à une présentation quantitative. Mais puisqu'une étude seulement (AVP) concernait des termes faiblement spécialisés, tels que *exclusivité* et *baladeur*, il est difficile de généraliser et de considérer qu'il peut exister un lien entre le degré de technicité d'un domaine et la méthode de présentation utilisée. On ne peut pas ignorer non plus les penchants méthodologiques et les habitudes des équipes.

2.2 Les méthodes de présentation quantitatives

On constate que ces méthodes autorisent souplesse et précision dans l'exposition.

- Elles permettent de tirer des conclusions sur le fonctionnement du terme dans les différents types de discours où il se trouve employé. Ces méthodes autorisent une présentation terme par terme, sous forme de liste de termes avec leur cotation propre (SM), ainsi qu'une présentation du discours spécialisé du domaine, avec des statistiques concernant la fréquence d'occurrence de tel terme dans tel texte (INFO – cf. Gouadec 1994).
- Ces méthodes permettent d'appliquer au terme un mode de cotation mixte. On trouve ainsi une cote relative au nombre de personnes

connaissant le terme (ASS – cf. Gasquet et Villebrun (1994: 117), TDA – cf. Rouges-Martinez et Fossat (1994: 125 sv.) et une cote donnée en fonction de la facilité de reconnaissance du terme par un sujet (SM – cf. Thoiron *et alii* (1994: 79)).

- Ces méthodes permettent d'une part la conservation de toutes les mesures utilisées (ex: COGNISPE, COGNIETU, et COGNIGEN pour SM – cf. Thoiron *et alii* (1994: 79 sv.) et leur synthétisation (sous forme de moyennes le plus souvent) et d'autre part l'utilisation de critères multiples et interchangeables susceptibles de conduire à des classements variés. On peut ensuite,

grâce à ces classements, déterminer des catégories en fonction de seuils chiffrés *a posteriori*, ce qui met en évidence la volonté de précision de ces présentations et le désir de standardisation de la méthode.

- Pourcentages, cotes et seuils peuvent être présentés sous forme de graphiques où apparaissent plus clairement que dans les tableaux les tendances d'implantation. À cet égard le graphique TDA (cf. Rouges-Martinez et Fossat (1994: 135)) fournit un exemple particulièrement intéressant. Les données y sont présentées relativement à deux axes orthogonaux: sur l'un est repérée l'utilisation du terme, sur l'autre la

substitution du terme par des équivalents.

Nous donnons ici, en rappel, un simple aperçu du graphique établi pour TDA (schéma 1).

On propose de présenter ci-dessous, sous forme de tableau synoptique, quelques-unes des caractéristiques principales des méthodes de présentation quantitatives utilisées par les équipes. Il s'agit seulement de fixer des grandes lignes et de voir comment une équipe se situe relativement aux autres quant à sa méthodologie.

Schéma 1

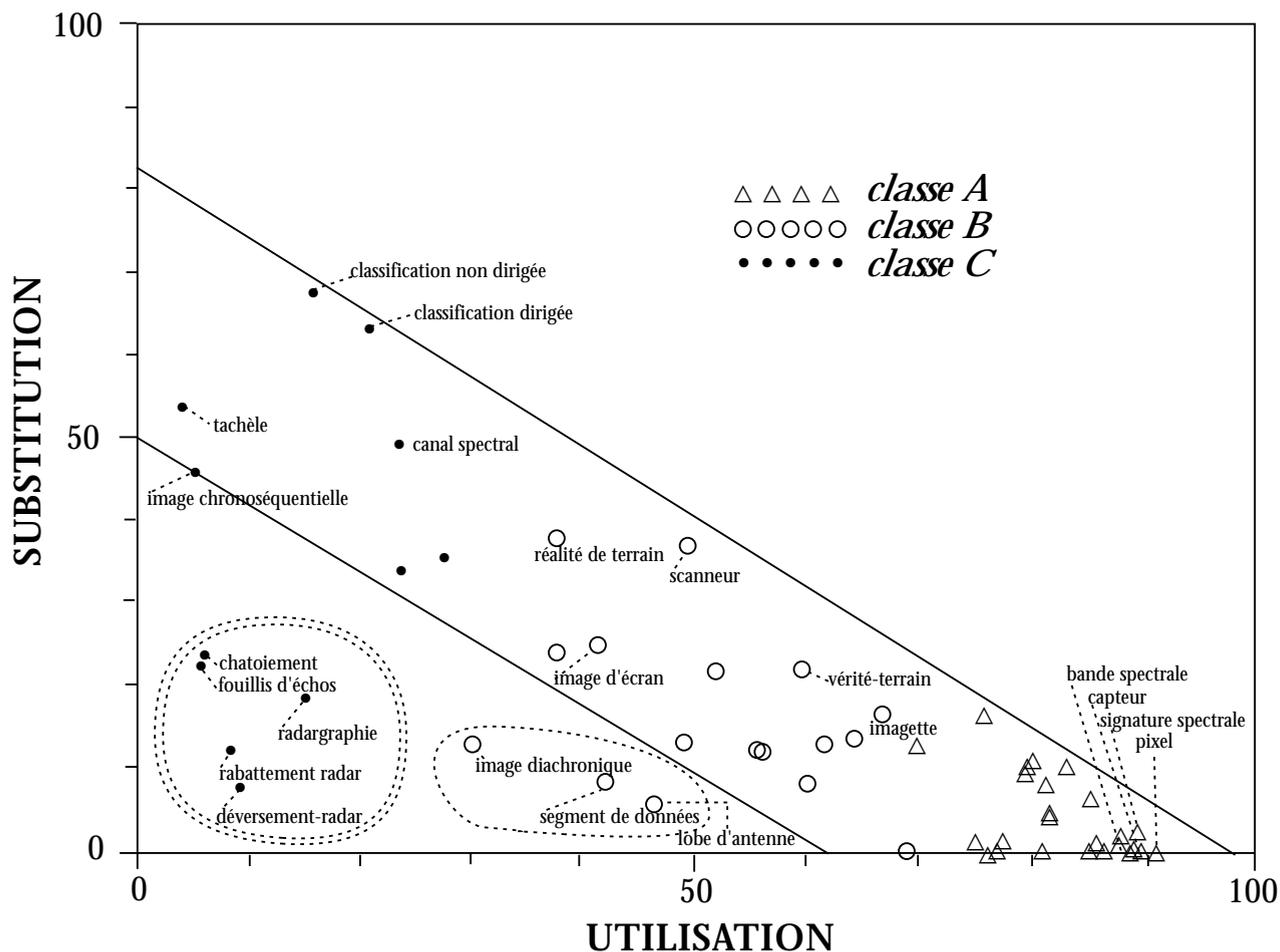


Tableau synoptique des méthodes quantitatives

DOMAINES ÉTUDIÉS	Centrage sur le terme	Centrage sur le texte	Cotation des termes	Dénombrements	Moyennes	Graphiques
SM	+	-	+	+(oral)	+	-
INFO	+	+	-	+	(+)	-
TDA	+	-	-	+	-	+
ASS	+	-	-	+	-	-

3 Élaboration des conclusions

Les méthodes utilisées par les différentes équipes conduisent à des résultats divers. Il faut toutefois relever la présence de points communs quant à l'interprétation des résultats, même si les apports spécifiques aux méthodes quantitatives ne doivent pas être sous-estimés.

3.1 Apports communs des deux types de méthodes

Par rapport au problème de l'implantation, les deux types de méthodes permettent de dresser des constats et de proposer des analyses concernant les facteurs favorables, ou défavorables, à l'implantation.

S'agissant des constats, on pourra, quel que soit le type de méthode employée, répondre à un ensemble de questions que nous synthétisons dans la série suivante :

- Le terme est-il bien implanté, plus ou moins bien implanté, ou mal implanté?
- S'il est bien implanté, dans quel public? dans quel type de documents?
- Quel est le niveau de technicité de ces documents?
- Quel est le niveau de spécialisation des enquêtés?

On observera que ces questions sont primordiales compte tenu de l'objectif de l'enquête et qu'il eût été pour le moins étrange qu'il n'y fût pas répondu. Il n'en reste pas moins que, parmi toutes les interrogations possibles, la convergence des questions retenues est intéressante. C'est une indication pertinente de ce que les équipes ont estimé inévitable dans la construction qu'elles se sont faites du concept d'implantation. Rappelons que ce concept ne pouvait pas vraiment être défini à partir du cahier des charges et qu'il fallait donc le construire, fût-ce grossièrement, afin que les enquêtes puissent être conduites et que leurs résultats soient analysés et interprétés.

Toutes les équipes, toutes méthodes confondues, ont cherché à analyser les facteurs favorables ou défavorables à l'implantation. Là encore c'est la communauté des éléments sur lesquels on a fait reposer ces analyses qui doit être relevée. Même si l'importance accordée à ces questions fluctue selon les termes, selon les domaines et selon les équipes. Nous synthétisons les diverses analyses en proposant, pour les facteurs identifiés par les équipes, la catégorisation suivante :

- Facteurs linguistiques;
- Facteurs cognitifs;
- Facteurs sociologiques;
- Facteurs diachroniques.

Plusieurs facteurs linguistiques ont été évoqués. La morphologie d'un terme est fréquemment mise en

avant. Il existe une certaine tendance à la rationalisation appuyée sur des arguments morphologiques. Mais c'est un facteur qui ne fonctionne pas de manière symétrique puisque s'il peut paraître normal qu'un terme mal formé ne s'implante pas, il n'est pas impossible qu'un monstre morphologique survive et prospère (*clairance* en SM; *nida* ← *nid d'abeille* en ASS; *infrarouge couleur* en TDA; *transfert sudiste* - pour *Southern transfer* ← *Northern transfer* en GEN; *marchandisage* en AVP).

Le statut sémantique est lui aussi évoqué, en liaison fréquente avec les aspects morphologiques dans le cadre de la motivation du terme (d'autres diraient *transparence*). On constate que plusieurs équipes ont cherché à s'intéresser aux questions de connotation. La complexité de ce domaine est bien connue et ce n'est pas le lieu de développer ce point. On se bornera à renvoyer aux remarques faites dans SM ({-ade} et à citer *fouillis d'écho* en TDA; *buvardage, séquence de tête et coiffé* en GEN).

Ce sont les facteurs cognitifs qui sont évoqués par les équipes lorsqu'elles constatent que certains concepts ne sont reconnus que par un petit nombre d'enquêtés (par exemple les techniciens, spécialistes en TDA pour *rabattement radar* ou *radargraphie*), ou ne sont plus utilisés (SM avec *cabradé*).

Les facteurs sociologiques sont toujours mentionnés, quel qu'ait été le type de méthodes utilisé. On

observera seulement que l'importance accordée à ces facteurs est variable selon les équipes. On a toujours établi une distinction entre les différents groupes d'utilisateurs potentiels du terme étudié. Cette distinction concerne aussi les objectifs, ou les destinataires du texte produit (publication spécialisée, brochure, mode d'emploi, etc.). Les études GEN (Gaudin 1994) et AVP (Chansou 1994) fournissent de bons exemples.

Toutes les équipes ont abordé, dans l'analyse de leurs résultats, la question de la diachronie. On constate toutefois une assez grande variété dans les interprétations. Il s'agit parfois de référence à des dates d'apparition, relevées le plus souvent dans les ouvrages lexicographiques (AVP et GEN). On peut aussi relever une tentative de prise en compte de la durée écoulée avant l'implantation (SM – cf. Thoiron *et alii* (1994: 86-87) – et INFO – cf. Gouadec (1994: 145)). Il s'agit de la mise en évidence d'un critère quantifiable

supplémentaire qui, bien que difficile à mettre en œuvre, n'est pas dépourvu d'intérêt.

3.2 Apports spécifiques aux méthodes quantitatives

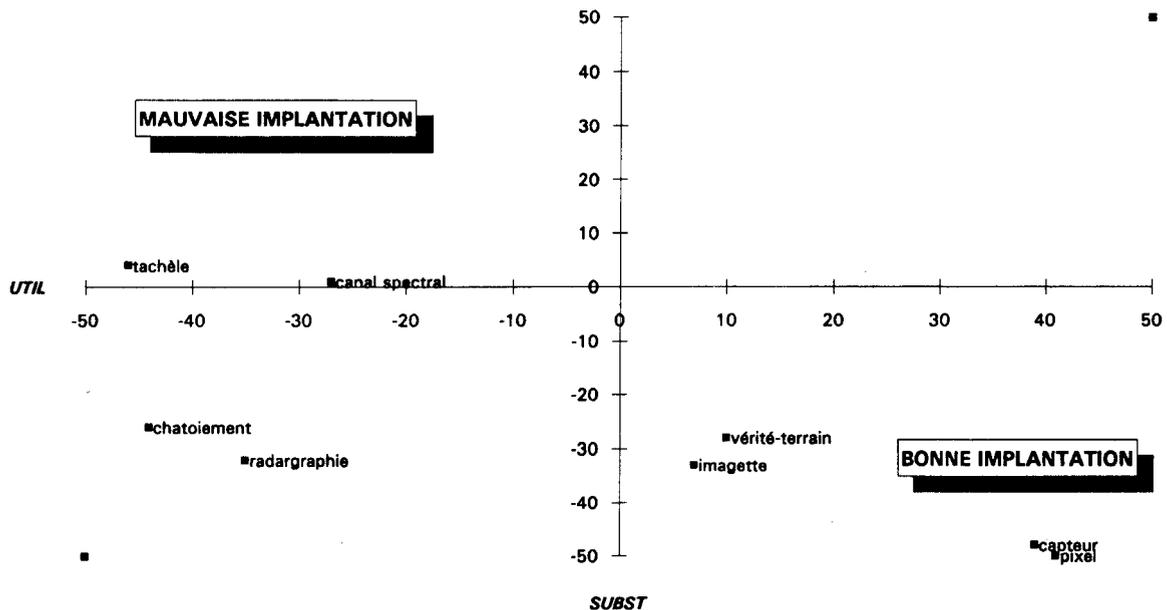
Dans la mesure où l'objectif à atteindre ici relève du domaine linguistique, lequel n'est pas naturellement quantitatif, les méthodes non quantitatives atteignent leur objectif immédiatement, c'est-à-dire sans détour. On peut faire observer cependant que ces méthodes sont en quelque sorte des méthodes quantitatives «grossières» ne nécessitant pas de calculs, fondées sur des impressions retirées de l'observation. C'est une statistique «intuitive», faiblement discriminante.

En effet, lorsqu'on s'intéresse à l'implantation de termes, le résultat de l'enquête est par nature quantifié. Dire qu'un terme est bien implanté, c'est dire, autrement, que son degré

d'implantation est proche de 100 %; dire qu'il est plus ou moins bien implanté c'est aussi fournir une statistique. Même si, comme déjà dit, elle est «grossière». On ne peut donc pas, selon nous, évacuer la dimension quantitative. On peut la moduler en lui donnant plus ou moins d'importance et en jouant sur son degré de «sophistication» ou de finesse.

C'est bien ce qui a été fait dans le cadre des études que nous avons, par commodité, choisi de regrouper dans une seule catégorie, celle des méthodes quantitatives. Ces méthodes mettent en œuvre des procédures indirectes de mesure susceptibles d'exploitation complémentaire, soit globalement (ex: IMPLANT dans SM) soit par critère (ex: COGNISPE ou COGNIGEN dans SM, Substitution et Utilisation dans TDA). Ceci autorise évidemment une analyse plus fine des divers facteurs déjà mis en

Schéma 2



évidence en 3.1, tels que la catégorisation.

La mise en œuvre de cotations, afin de mesurer l'implantation d'un terme donné chez un sujet, a permis à l'équipe qui a utilisé cette méthode pour SM (Thoiron *et alii* 1994) de bien individualiser les divers processus de reconnaissance et d'emploi. On a pu ainsi garder une trace du cheminement de l'enquêté, une sorte d'historique de ses stratégies, qui peuvent éclairer fort utilement au moment de l'interprétation des résultats. C'est ainsi par exemple que l'on peut, à travers les réactions et remarques des enquêtés, prendre conscience de l'adéquation de certaines stratégies. Dans ces conditions, il serait peut-être intéressant de privilégier les procédures d'enquête composites au détriment de celles qui sont immédiatement globalisantes. Le temps et l'énergie investis au moment de l'enquête produiraient sans doute leurs intérêts au moment du bilan et des analyses.

Dans le cadre de l'utilisation conjointe de plusieurs critères pour la présentation et l'analyse des résultats, le recours au graphique nous a semblé spécialement heureux, comme en témoigne l'initiative de l'équipe TDA (Rouges-Martinez et Fossat 1994). On pourrait suggérer une uniformisation de la présentation qui consisterait à diviser le plan en quatre quadrants grâce à un changement d'origine (accompagné d'une manipulation simple des coordonnées).

On obtiendrait ainsi, avec le schéma 2, un environnement graphique plus classique, et la possibilité d'affecter à chaque quadrant une signification relativement au problème de l'implantation. À titre d'exemple rapide, le quadrant (y'Ox') serait celui de l'implantation réussie (utilisation > 0 et substitution < 0) tandis que le

quadrant (x'Oy) serait celui de la mauvaise implantation.

4 Conclusion

Au terme de notre essai de synthèse, c'est moins la variété des approches et des analyses qui nous a paru remarquable (elle était prévisible) que le manque d'homogénéité qui se manifeste dans l'appréhension du concept d'implantation. Il n'est d'ailleurs pas sûr que les équipes aient eu les moyens d'assumer les conséquences de l'ambivalence de leur tâche. Cette ambivalence, pour compliquer encore les choses, se situe sur deux plans.

Au premier plan, il est clair que certaines équipes ont fondé leur construction du concept d'implantation sur des bases que nous dirons *analytiques*. L'implantation, dans ces conditions, est l'affaire de chaque terme pris isolément. C'est une propriété du terme, au même titre que sa complexité morphologique par exemple. Pour d'autres le concept d'implantation est établi sur des bases plutôt globalisantes. Il s'applique à la terminologie, c'est-à-dire à l'ensemble des termes pris collectivement. L'implantation qu'il faut étudier, c'est alors celle de la terminologie recommandée pour un domaine précis. Cette divergence d'interprétation a coloré la méthodologie des enquêtes, et corollairement, les interprétations. C'est ainsi que l'on constate une opposition entre les études centrées plutôt sur le terme et les études qui consacrent une large part à l'étude des documents et à la place qu'y occupent les termes recommandés.

Au second plan, c'est la nature essentiellement quantitative du concept d'implantation qui a été problématique. On ne reviendra pas sur le caractère inévitable des mesures

et cotations dans cette affaire. Tout aussi inévitable se trouve être l'aspect non quantitatif de la question. On ne peut pas traiter d'implantation sans intégrer une dimension quantitative à un ensemble qui doit contenir aussi des éléments cognitifs, linguistiques et terminologiques. Mais le passage entre ces deux ensembles ne peut pas être graduel: il y a nécessairement solution de continuité, saut méthodologique. À la question «Le terme est-il implanté?», la seule réponse possible est forcément et fondamentalement quantitative. À la question inévitablement subséquente «Pourquoi?», la réponse est non moins inévitablement non quantitative. Parce qu'on accorde toujours davantage d'intérêt aux explications qu'aux constats, cette deuxième étape est nécessairement valorisée.

Il ne nous semble cependant pas souhaitable qu'elle élimine, ou occulte fortement, la précédente. Et voici pourquoi. Dans la phase d'analyse des résultats qu'on nous a chargés de synthétiser, nous avons constaté que le passage entre le quantitatif et le non-quantitatif est une opération itérative, même s'il s'agit d'étudier un seul terme. On assiste, en effet, à une série d'aller et retour entre les résultats, éventuellement chiffrés, des enquêtes ou des dépouillements et les analyses fondées sur des données et des arguments d'ordre cognitifs ou linguistiques. Les équipes sont amenées à chercher dans telle ou telle mesure la vérification d'une hypothèse, la confirmation d'une intuition. Symétriquement, la fonction heuristique de la partie quantitative des enquêtes ne peut pas être ignorée.

Si nous devons faire un bilan de bilans et dégager quelques faits marquants, nous dirons que les objectifs fixés par le cahier des charges sont en partie atteints.

– Les points 1 et 3 de la lettre du Délégué («évaluer l'impact des décisions» et «dresser un bilan de

l'action de l'État») sont respectés puisque les constats relatifs à l'implantation sont bien établis dans toutes les enquêtes.

– Le point 2 (« proposition de mesures nécessaires pour amplifier la diffusion des termes officiels») ne donne souvent lieu qu'à une réponse partielle. En effet, si les analyses issues de ces constats, préalables obligés à toute proposition, sont toujours présentes, l'objectif de proposition n'en est pas pour autant toujours atteint.

On insistera, à nouveau et pour terminer, sur la diversité des méthodologies mises en œuvre. Elle témoigne de la richesse des équipes et constitue donc, selon nous, une bonne indication du potentiel d'un groupe, ou d'un réseau, de recherche qui travaillerait en liaison avec les aménageurs. C'est peut-être en poursuivant dans cette voie que serait totalement atteint l'objectif du point 2. C'est sans doute dans un tel cadre qu'il conviendrait aussi de s'interroger sur le contenu du terme *implantation*, dont on a constaté les diverses interprétations, et de mettre en lumière les implications méthodologiques qui découleront de cet examen. On peut rêver d'un protocole unique, synthèse méthodologique issue de nos expériences respectives, créant les conditions pour des études comparatives susceptibles de fournir des indications claires sur la manière d'améliorer la diffusion de nos terminologies.

*Philippe Thoiron,
Jean Iwaz, Nadine Zaouche,
Centre de recherche en terminologie
et traduction,
Université Lumière – Lyon 2,
France.*

Bibliographie

Chansou (Michel), 1994: «Évaluation d'une action de politique linguistique. Les travaux de la commission ministérielle de terminologie de l'audio-visuel et de la publicité» dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, p. 107-110.

Gasquet (Évelyne) et Villebrun (Isabelle), 1994: «Observation de faits d'implantation terminologique en métallurgie» dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, p. 114-122.

Gaudin (François), 1994: «De la francisation à l'insécurité linguistique» dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, p. 67-72.

Gouadec (Daniel), 1994: «Implantation des termes officiels de l'informatique. Attestations, francisation, normalisation, assimilation» dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, p. 141-147.

Rouges-Martinez (Josiane) et Fossat (Jean-Louis), 1994: «Implantation terminologique en télédétection aérospatiale: méthodologie et mesure» dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, p. 123-135.

Thoiron (Philippe), Iwaz (Jean), Zaouche (Nadine), 1994: «Résultats de l'enquête d'implantation des termes de santé et de médecine» dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, p. 77-103.